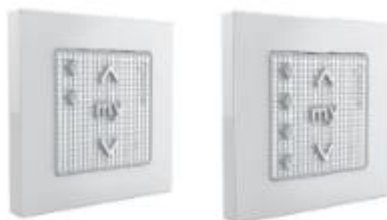




Wireless remote control Smoove 2 RTS, Smoove 4 RTS



Notre engagement d'ici 2030 : 100% des produits Somfy vendus seront éco-conçus.

ACT FOR GREEN est la démarche volontaire d'éco-conception des produits, et va au-delà des réglementations en vigueur. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie : de l'extraction des matières premières à la fin de vie.



COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Sélectionner des microprocesseurs pour leur technologie miniaturisée et plus sobre, de manière à réduire les impacts environnementaux.



DURABILITE

Concevoir un produit qui réduit le nombre de renouvellement des piles sur sa durée de vie.



RESSOURCES

Sélectionner des matériaux qui respectent les exigences environnementales et sanitaires. Ce produit a été testé par un laboratoire externe afin d'attester la conformité aux réglementations REACH et RoHS.



EMBALLAGE

L'utilisation de matières renouvelables a été privilégiée en amont. Les notices sont en fibres 100% recyclées et les cartons en fibres 50% recyclées au minimum. Le packaging final est ainsi majoritairement recyclable en fin de vie.



Somfy s'engage à fournir les déclarations environnementales des produits ACT FOR GREEN conformes à ISO 14040, validées par un organisme externe indépendant. Pour en savoir plus sur la gamme de produit Wireless remote control Smoove 2 RTS, Smoove 4 RTS, retrouvez la fiche PEPECopassport® n° SOMF-00036-V01.03-EN